

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS

71 Rue Jeanne d'Albret
BP 60547
32021 AUCH CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

REUNION DU BUREAU

27 janvier 2023 à 10h30

Décision N° 2023 001 B

Membres convoqués : 7

Présents : 5

Absents Excusés ayant donné pouvoir : 2

Membres présents : Mmes et MM Bernard KSAZ, Président – Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale - Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale – Mme Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant UDAF

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Nathalie BARROUILLET, Conseillère Départementale, à Mme Charline DUMONT – Mme Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires à Monsieur Bernard KSAZ
Assistaient à la réunion : Mme Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32.
Mme Christine PUJOS, Secrétaire de séance.

OBJET : Projet d'acquisition d'une maison sur AUCH

LE BUREAU par délégation du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Gers, après avoir entendu l'exposé de son Président ci-dessous énoncé :

Dans le cadre du renouvellement de l'offre locative suite à la déconstruction de logements intervenus sur le quartier du Garros, l'Office envisage l'acquisition de logements individuels sur AUCH.

Une maison sise 10, impasse de la Poudrière répond aux critères d'acquisition de logements sur AUCH et sa périphérie, se situant dans un secteur pavillonnaire proche du centre-ville et de toutes commodités.

Il s'agit d'une maison d'habitation de type T4, libre de toute occupation, d'une surface habitable de 74 m² construite en 1958, comprenant un grand jardin de 700 m² se développant à l'arrière de la maison. Située sur une parcelle de terrain de 839 m², cadastrée AE121, elle bénéficie de 3 chambres, d'un séjour de 15 m², d'une cuisine, salle d'eau et d'une terrasse. Elle dispose, en outre, d'un garage et sous-sol non aménagé de 75 m². Dotée de menuiseries bois double vitrage et chauffage fonctionnant au gaz (chaudière mixte), elle est classifiée en étiquette énergétique E. Le prix de vente est fixé à 139 000 € T.T.C (frais d'agence inclus : 8 900 €), l'avis domanial du 16.01.2023 confirmant le prix de la cession.

Au regard de l'étude de faisabilité qui met en exergue la nécessité de réaliser des travaux de sécurisation, de réhabilitation et d'embellissement, l'acquisition constitue une opportunité intéressante dans un secteur attractif et répondant aux critères de l'ANRU dans le cadre de la reconstitution de l'offre locative de l'OPH32.

DECIDE

- de donner un accord favorable à l'acquisition de ladite maison, sise 10 impasse de la Poudrière à AUCH, d'une surface de 74 m², pour un prix de 139 000 € (frais d'agence inclus) et
- d'autoriser Madame la Directrice Générale à engager l'ensemble des négociations et à signer les actes s'y référant.



ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
E PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Pour : 7
Abstention : 0
Contre :